

# ABSORBANT D'HYDROCARBURES **SPC**

Page 1/4

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Rédaction conforme aux instructions et informations contenues dans la norme  
2001/58/CE

### 1. Identification de la substance/ préparation et de la société/ entreprise

#### 1.1 Identification de la substance ou de la préparation

**SPC 810 - SPC 816 - SPC 510 - SPC 516 - SPC 518 - SPC 818**

#### 1.2. Utilisation de la substance ou de la préparation

Absorbant d'hydrocarbures universel

#### 1.3 Identification de la société / entreprise

**EUROSORB**

62 rue de l'église - 60400 PASSEL

Tél. 03.44.09.26.01 - Fax. 03.44.09.28.58

E-Mail : commercial@eurosorb.fr

Site Internet : www.eurosorb.com

#### 1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

(33) 03 44 09 87 12

### 2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

2.1 <u>Substance chimique</u> :	polypropylène (PP)	
2.2 <u>Composants apportant un danger</u> :	Aucun	
2.3 <u>Impureté et additifs (présentant un danger)</u> :	Aucun	
2.4 <u>Classification</u> :	./.	
2.5 <u>N° CAS</u>	CAS nr	
POLYPROPYLENE HOMOPOLYMERE	9003-07-0	95%
FILET EXTERIEUR NYLON	32131-1732	3%
CROCHETS ET ANNEAUX METALLIQUES		2%
2.6 <u>Nature chimique</u> :	homo-polymère de polypropylène	

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

3.1 <u>Principaux Risques</u> :	/
3.2 <u>Risques spécifiques</u> :	/
3.3 <u>Principaux symptômes</u> :	/

### 4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux:	produit inerte
Ingestion:	voie d'exposition peu probable
Inhalation:	produit inerte
Contacts prolongés avec la peau:	produit inerte



# ABSORBANT D'HYDROCARBURES **SPC**

Page 2/4

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction conseillés : Emploi de l'eau pour refroidir les surfaces exposées ou de produits chimiques secs, de mousse ou de dioxyde de carbone

5.2 Risque particulier : Isoler le produit du feu, éteindre le feu par eau

5.3 Méthodes particulières d'intervention : aucune

5.4 Protections des intervenants : recommandation de protection respiratoire et oculaire pour le personnel d'extinction pour combattre les incendies dans des locaux mal aérés

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles : Aucune

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement : Aucune

6.3 Méthodes de nettoyage : Ramassage

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Manipulation

Mesures d'ordre technique : aucune

Mesures requises pour protéger l'environnement : aucune

Précautions : Eviter le contact avec une source de chaleur élevée (160 °)

Conseils d'utilisation : aucun

### 7.2 Stockage

Mesures d'ordre technique : aucune

Précautions en cours de stockage : local sec et à l'abri des chaleurs élevées

Matières incompatibles : aucune

Matériau utilisé pour l'emballage : sac en plastique ou carton

### 7.3 Utilisation particulière

Absorbant d'hydrocarbures universel

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Valeurs limites d'exposition : aucune

8.2 Contrôle de l'exposition : aucun

8.2 Contrôle de l'exposition professionnelle : non applicable

8.2.1. Protection respiratoire : aucune tant que les absorbants ne sont pas gorgés de produits chimiques et en cas d'incendie

8.2.1.2. Protection des mains : aucune tant que les absorbants ne sont pas gorgés d'hydrocarbures ou de produits chimiques et en cas d'incendie

8.2.1.3. Protection des yeux : aucune tant que les absorbants ne sont pas gorgés d'hydrocarbures ou de produits chimiques et en cas d'incendie

8.2.1.4. Protection de la peau : aucune tant que les absorbants ne sont pas gorgés d'hydrocarbures ou de produits chimiques (protections usuelles)

8.2.2. Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement : non applicable

The logo for EUROSORB, featuring the brand name in a bold, blue, sans-serif font. The letter 'O' in 'EUROSORB' is replaced by a stylized graphic of a water droplet with a vertical line through its center, suggesting absorption or liquid handling.

# ABSORBANT D'HYDROCARBURES **SPC**

Page 3/4

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations générales

Aspect:	non-tissé
Etat physique:	solide
Couleur:	blanc
Odeur:	/
9.2. <u>PH</u>	/
Température d'ébullition:	ne s'applique pas
Point éclair:	315 °C
Inflammation spontanée : (estimé)	302 °C
Danger d'explosion :	aucun
Masse volumétrique apparente tassée:	0,05 g/ cc
Caractéristiques d'explosivité:	non applicable
Pression de vapeur:	non applicable
Densité de vapeur:	non applicable
Solubilité:	Insoluble dans l'eau

### 9.3. Autres données

Température de fonte:	< 163 °C
-----------------------	----------

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter : les températures élevées > à 160 °C

Matières à éviter : solvants du polypropylène

Produits de décomposition dangereux : la décomposition du polypropylène peut générer des hydrocarbures aliphatiques (éthylène en particulier), des aldéhydes et des cétones.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Non toxique

Les absorbants en polypropylène peuvent être utilisés sur le lieu de travail comme absorbants d'huile sans risque pour la santé

En cas d'incendie un environnement peu oxygéné, le produit peut produire du monoxyde de carbone et une fumée irritante

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### 12.1. Ecotoxicité

Aucun effet dangereux pour la faune et la flore de l'environnement

12.2. Mobilité non applicable

12.3. Persistance et dégradabilité non applicable

12.4 Potentiel de bioaccumulation non applicable

12.5 Effets nocifs divers non applicable



**ABSORBANT D'HYDROCARBURES SPC**

Page 4/4

**13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

En général les rejets aqueux sont mis en décharge ou incinération, mais il faut regarder la législation qui est applicable pour la destruction du produit absorbé (les absorbants en polypropylène brûlent en dégageant du dioxyde de carbone et de la vapeur d'eau sans former de gaz toxiques)

Traitement de déchets et résidus : en fonction des produits absorbés et la législation en vigueur

Traitement des emballages souillés : en fonction des produits absorbés et la législation en vigueur

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Les absorbants en polypropylène non chargé de produit absorbé sont des produits non dangereux selon les réglementations de transports terrestre, fluvial, maritime et aérien

**15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRE**

non applicable

**16. AUTRES INFORMATIONS**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quand aux propriétés du produit et ne donnent pas à un rapport juridique contractuel.

Pour tout renseignement complémentaire, nous contacter

